La preuve decisive de leur Malhonnetete

En plus d'une occasion déjà, nous avons exprimé notre sincère indignation pour les procédés inqualifiables qui distinguent les polémiques de la NORTHWEST REVIEW et du MANITOBA.

Nous avons déjà fourni des preuves indiscutables de cette inique mauvaise foi, mais jusqu'à jour, ces preuves avaient été d'ordre purement intellectuelle et morale.

Le bon sens, la raison étaient sans contredit de notre côté; malheureusement le bon sens et la raison ne sont point des plantes qui prennent racines en tous les cerveaux.

Aujourd'hui nous possédons enfin une preuve materielle indiscutable, éclatantee que l'esprit le plus prévenu, le plus borné, le plus enténébré ne peut recuser.

L'injustice, la mauvaise foi n'ont qu'un temps, ce sont des armes à deux tranchants auxquels se blessent tôt ou tard ceux qui les emploient. Ce qui vient d'arriver, peut servir à illustrer cette vérité.

Ce n'est un secret pour personne que les paroles, pourtant si sages, si pêsées, si modérées du Délégué Apostolique n'ont pas eu le don de plaire à tout le monde.

Pour être franc, elles ont soulevé dans certains parages un désappointement, un mécontentement qui se sont fait jour sous forme de critiques acrimonieuses, et fort peu respectueuses. Visiblement, les articles parus simultanément la semaine dernière dans le MANITOBA et la NORTHWEST REVIEW articles accusant L'ECHO d'avoir infidèlement reproduit les paroles de Mgr Falconio, sont l'expression de ce désappointement, de ce mécontentement, et ces attaquer contre L'ECHO n'ont d'autre but que d'atténuer dans la mesure du possible l'effet des paroles du Délégué Apostolique.

Ce que cherchent ces deux journaux, c'est uniquement de faire naitre le doute sur l'authenticité des paroles du Délégué, espérant ainsi en atténuer la portée.

La NORTHWEST REVIEW déclare posséder SEULE, L'UNIQUE version officielle de la réponse du Délégué. On reconnait bien là la tactique de ce journal qui prétend avoir tous les monopoles, celui de la religion, de la vertu, du bon sens, et de la charité chrétienne!

La REVIEW fulmine contre L'ECHO, qui, dit-elle, n'est pas même capable de donner un rapport exacte des paroles de Son Excellence."

Le MANITOBA, toujours enfileur de mots sonores et vides, toujours coupeur de cheveux en quatre. repète sous une forme autre, la même accusation.

Il discute sur des conditionnels; il suspecte des possibilités d'interprétation; il part en guerre, nouveau Don Quichotte, contre les moulins à vent d'un prétendu Machiavel.

Lui aussi réclame pour sa version le monopole de l'authenticité; il se met à couvert sous le manteau de l'autorité diocésaine.

Eh bien, cette fois, nos bons apôtres se sont complètement découverts; nous les pincons en flagrant délit; nous leur mettons la main au collet.

LA RÉPONSE DU DÉLÉGUÉ, MGR FALCONIO, TELLE QUE DONNÉE PAR "L'ECHO" EST LA REPRODUCTION LITTÉRALE D'UN DOCUMENT DONNÉ PERSONNELLEMENT PAR MGR FALCONIO LUI-MÊME AU PROPRIÉTAIRE DE "L'ECHO," AFIN QU'IL NE PUISSE Y AVOIR DE DISCUSSION POSSIBLE AU SUJET DES PAROLES PRONONCÉES PAR LUI.

D'ailleurs voici la reproduction exacte du document original, reçu de la main de Mgr Falconio; original que nous tenons à la disposition de ces Messieurs de la NORTHWEST REVIEW et du MANITOBA.

Réponse de Son Excellence

à cette partie de l'adresse présentée par Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de St Boniface, regardant la question des écoles du Manitoba.

"Vous savez qu'il n'y a personne au monde qui ait tant à coeur "l'éducation chrétienne de la jeunesse que le Souverain Pontife. En "conséquence rien ne lui fera plus de plaisir que de voir la ques- "tion pénible des écoles catholiques du Manitoba réglée de telle ma- "nière dans toute la Province que les droits des catholiques soient "pleinement reconnus

"Je suis heureux d'apprendre de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque, "qu'à l'exception de la cité de Winnipeg et de quelques autres centres "de population mixte, quelque chose a déjà été fait pour arriver à "cette fin tant désirée et que le condition est ~~sensible~~ bien amélio- "rée, et je nourris l'espérance que le temps viendra bien tôt quand "nos frères séparés, pour l'amour de la justice, à cause de cette har- "monie, si nécessaire pour le progrès d'une jeune et noble nation, et "pour cette charité si ardemment recommandée par Notre Divin Redemp- "teur, voudront bien traiter la minorité catholique du Manitoba avec "la meme générosité que la majorité catholique de la Province de Quebec traite la minorité protestante.

"En attendant, je vous exhorte à suivre fidèlement les dispo- "tions si prudentes, si sages, si paisibles du Saint Siège, en accep- "tant même les concessions partielles qui vous seront offertes, jus- "qu'à ce que l'on vous rende pleine justice, afin que vos enfants ne "soient pas entièrement privés d'education.

Voici donc nos infortunés confrères pris à leur propre piège, car sans leurs attaques malhonnêtes contre l'ECHO nous n'aurions jamais mentionné la source d'où nous venaient nos renseignements.

Un journal respectable doit posséder assez la confiance de ses lecteurs pour pouvoir se dispenser de citer les autorités auprès desquelles il se renseigne, et nous savons que nos lecteurs nous croient sur parole.

Nous méprisons trop ceux qui se servent du clergé et de la religion comme d'un masque à leurs passions et à leurs rancunes, pour ne point éviter de fournir aucune apparence de jouer semblable jeu.

Aussi, n'aurions nous jamais cherché à tirer profit de l'intérêt qu'à bien voulu nous montrer Mgr. Falconio. Nous laissons cela aux exploiteurs.

Si aujourd'hui nous avons cru devoir nous départir de cette ligne de conduite et faire connaitre la source où nous avons puisé nos renseignements, (il serait plus exacte de dire d'où nous ont été offerts les renseignements) ce n'est point simplement pour la puérile satisfaction d'écraser un adversaire malhonnête; c'est surtout, et avant tout, parceque l'intérêt de la minorité exige impérieusement que la ligne de conduite à elle enseignée par le Déléguè Apostolique, ne puisse être discutée; parceque la vérité doit être respectée; parceque le temps est enfin arrivé, où nos compatriotes doivent juger en connaissance de cause, et sur leurs mérites, ceux qui prétendent s'imposer à l'opinion publique.

Arracher le masque, à ces faux bons hommes, c'est faire œuvre de salubrité publique.

Il serait curieux de savoir ce que vont devenir les commentaires auxquels se sont livrés la NORTHWEST REVIEW et le MANITOBA, sur les paroles citées par l'ECHO, aujourd'hui que ces paroles, sont comme nous l'avons prouvé sans discussion possible, les paroles mêmes de Mgr. Falconio!

Le MANITOBA disait:

"C'est écrit de façon à mettre dans les esprits l'idée que Son Excellence a trouvé la question scolaire règlée, et que le Souverain Pontife sera très heureux de l'apprendre."

Messieurs, "c'est écrit" par Mgr. Falconio lui-même; devons nous donc conclure que, suivant votre propre expression Mgr. Falconio à voulu mettre dans les esprits que la question scolaire est règlée.

Etes vous prêt à maintenir vos commentaires? Et si vous les voulez renier, nous expliquerez vous, de grâce, comment il peut se faire que les mêmes paroles suivant qu'elles sont attribuées à l'ECHO où qu'elles soient authentiquées comme celles de Mgr. Falconio, changent immédiatement de signification!

Peut-on trouver un exemple plus convaincant de l'extrême malhonnêteté que vous apportez dans la discussion, à notre égard. Peut-on exiger preuve plus évidente d'aveugle et injuste partisannerie!

Vous verrez que ni la NORTHWEST REVIEW ni le MANITOBA n'auront assez l'esprit de justice et le respect de la vérité pour faire amende honorable.

En réalité les faits parlent assez haut d'eux mêmes pour qu'on puisse se passer de l'aveu de ces journaux définitivement discrédités.

L'assemblée de Brandon a sonné le premier coup du glas pour H. J. Macdonald.

Ou est le scandale?

M A. A. C. LaRivière à St. Boniface jeudi dernier, a dénoncé aux électeurs, le scandale du Drummond, et en a conclu comme de raison, que le gouvernement Laurier était un gouvernement corrompue pourri.

Le Scandale du Drummond? En vérité M. A. A. C. LaRivière nous la baille belle, et il se moque un peu trop ouvertement de la bonne foi de ses auditeurs. Le Scandale du Drummond? mais comment un homme qui se respecte, peut-il lancer de semblables accusations? Pour démontrer l'infamie de ces accusations portées contre le gouvernement Laurier dans cette affaire il suffit de rappeler le témoignage de M. Haggard l'ancien ministre conservateur, qui, après plusieurs jours d'enquête déclara QUE NI LUI, NI SES AMIS N'AVAIENT PRÊTENDU A L'EXISTENCE DE QUELQUE FRAUDE DANS LA TRANSACTION DU DRUMMOND.

Les documents où cette déclaration est consignée, sont officiels, publiés, et il faut être inspiré par la plus insigne malhonnêteté pour oser dés lors, parler de scandale à propos du Drummond.

Il sied mal d'ailleurs à M. A. A. C. LaRivière de parler de scandales!

Il devrait éviter de réveiller les morts; il y a dans l'histoire du Manitoba des cadavres qui, si on les ressuscitait pourraient, comme le spectre de Banco faire trembler M. A. A. C. LaRivière malgré toute son audace.

Les bons du chemins de la Baie d'Hudson par exemple, n'est-ce pas M. A. A. C. LaRivière?

Rappelez vous Monsieur, qu'il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu.

Augmentation du commerce pendant les 20 années du régime bleu:

$65,619,906

Augmentation du commerce pendant les 4 années du régime libéral:

$142,600,495

N'est-ce pas là, la preuve la plus irréfutable de la bonne administration du gouvernement Laurier?

Dans Morris

M. Colin Campbell choisi comme Procureur Général en remplacement de M. J. Macdonald démissionnaire, va se présenter dans Morris. La nomination a lieu le 20 et l'élection le 27. Le candidat libéral qui se présente contre lui est M. Lawrie de Morris un homme du comté, connu et estimé de tous.

Nous croyons que M. Lawrie va rendre la soupe chaude à M. Colin Campbell.

En tout cas, les Canadiens-français ont un mot à dire dans Morris, et leur vote assurera la victoire au parti pour lequel ils voteront.

A la dernière élection les Canadiens-français de Letellier, et de St. Joseph ont donné la majorité à Monsieur Campbell, qui, affirmaient les bleus de St. Boniface, leur renderait les écoles séparées.

Ils ont été trompés, et nous ne saurions les blâmer d'avoir voté pour ce qu'ils croyaient de bonne foi être leur intéret national et religieux.

Mais aujourd'hui, la situation n'est pas la même; on peut et on doit juger, non sur des propromesses, mais sur des faits.

Or non-seulement M. Colin Campbell n'a pas rendu les écoles séparées, comme le promettaient les orateur bleus de Décembre dernier, mais il a acquiescé au refus de H. J. Macdonald de faire quoique ce soit pour les catholiques de Winnipeg, qui le priaient de rémédier à leurs injustes souffrances.

Pour tout Canadien-français que n'aveugle point l'esprit de parti, pour tout père de famille que préoccupe la question scolaire, il est clair que M. Colin Campbell n'est pas l'homme que représentaient, Messsieur Burke et Bernier.

C'est le moment d'appliquer la théorie que proclamaient ces Messieurs, et de protester par le bulletin de vote, contre les fausses représentations faites au sujet de M. Colin Campbell.

Nous ne saurions pour notre part, faire un crime à M. C. Campbell de n'avoir point donné les Ecoles séparées à la minorité.

Il n'est pas en son pouvoir ni en celui de personne de nous faire revenir à l'ancien état de choses.

Mais ce dont nous nous plaignons, c'est de la mauvaise volonté montrée par M. Campbell à l'égard des Catholiques de Winnipeg alors qu'il eut été si facile d'apporter au moins un commencement de remède à leurs maux.

En endossant l'action de son chef, sans protester, en acceptant les déclarations de M. H J Macdonald, qui considère et proclame la question des Ecoles une DEAD ISSUE, Monsieur Colin Campbell a perdu tout droit à la confiance des Canadiens-français.

Il faut espérer le que vote français dans Morris saura comprendre l'ecxacte situation, et sera unanime à se prononcer contre M. Colin Campbell.

En 1891, le Canada exportait pour $18.000 de volailles en Angleterre

En 1899, nons en avons exporté pour $210.000. Et cette année nous atteindrons $500.000! Cultivateurs pesez ces faits.